

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(3)

(1)

153.

QUESTIONS

Réponses

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

Vollege N. 16.

I

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Vollege.*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Village. contenant 32. maisons près l'Eglise paroissiale*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *proprement commune.*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Vollege paroisse qui a son agent.*
- d. District *De Sembrancher.*
- e. Canton *De Vallais.*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Cries, contenant 12. maisons distantes d'environ un petit quart de lieu d'Uthiers contenant 5. maisons meme distance que Sas, viennent à l'école au Suddit lieu de Vollege près l'Eglise.*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *De Vollege même Les enfans sont en nombre de 30. garçons et filles. de Cries 4. d'Uthiers 2.*

329(1) S: A

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? ... L'école du Levron hameau de la paroisse et commune prédite est éloignée forte lieue en montée et celle d'un autre hameau nommé Vence, pareillem

a. Leurs noms. ... Le Levron et Vence

b. Leurs distances réciproques. ... d'une forte lieue en montée.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? ... Le devoir de la Religion, à lire, écrire correctement et l'arithmétique.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? ... Depuis le commencement de novembre jusqu'à pâques tardif ou précocé qu'il se trouve.

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? ... Les plus communs sont: La bible, Les Epîtres et Evangiles, L'instruction des jeunes gens, La civilité puerile, Diurnaux et Breviaires, Journée du Chrétien, almanachs, Buletins, Gasettes, et manuscrits de toute espee.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? ... Etroitement tenus à la propreté du corp, à l'humilité de l'ame, en reconnoissant les Sages et punissant les méchans suivant la gravité des fautes.

9°. Durée de l'école chaque jour? ... Dès le grand matin jusqu'à dix heures; dès une heure jusqu'à cinqh. du soir.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? ... Les garçons y sont séparés des filles par différents bancs à côté, en plaçant les plus Sages des deux sexes dans les places les plus commodes et honorables.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? ... Deux procureurs établis par le suffrages des habitans de la commune qui ont consois, engagent un Régent qui soit connu et agréé du citoyen pasteur.

b. D'où est-il? ... celui de ces trois dernières années est habitant de Sembrancher.

c. Son nom ... George François Delit.

(3)

d. Son âge. ... 53. ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? ... Sa femme, un garçon et trois filles.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? ... depuis 28. ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? ... orsières dans son lieu natal, labôrant la terre chés son père.

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? ... Labourer de terre en été, enseignant quelquelqu'un de ses voisins, chés lui à Sembrancher à son compte à une heure fixée au milieu du jour.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? ... Dans cette paroisse susnommée Vollege il a eu 30. ecoliers tant garçons que filles pendant l'espace de quatre mois en hyvers.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. ... N'a que cent nonante neuf leus petits réduits en obligation au 5. pour 100. qui porte nous leus petits et g. baches d'intérêts annuels.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? ...

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? ... on exige rien de personne, les nouveaux venus y sont admis en frères.

15°. Bâtiment de l'école. ... Celle-cy n'en a point.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? ... 0.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? ... 0.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? ... Les procureurs sont chargés de louer une habitation convenable qu'on paye de 20. à 30. baches pour l'école en hyver.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. ... Le propriétaire de la maison.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations? Des moribonds ont fait des legs testamentaires et les consorts se sont taillés pour y joindre.
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Reponses faites avec la plus grande attention et l'incertitude possible. Le premier aoust 1799. par George Francois Delitz Regent de Volle

(5)

on lui donne vingt trois lens petits pour son salaire

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Verbier

- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
- d. District?
- e. Canton?

C'est un village hameau appartenant à la Commune de Bagnes

De Bagnes

De Sembrancher

De Vallais

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

il y a trois hameaux environ 50 maisons

et éloignés de quelques minutes les uns des autres.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Ces trois hameaux l'un s'appelle cretas l'autre briz, et l'autre Lui.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

il est éloigné d'un bon 1/2 heure de midière lieu le plus proche où est une école.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

ils sont au nombre de 231 en tout.